

ASSAINISSEMENT



REMAFOR

DESTRUCTEUR D'ODEUR SURODORANT REMANENT

Caractéristiques :

ETAT PHYSIQUE : Liquide limpide.

ODEUR : Senteur fraîcheur verte à l'état concentré.

COULEUR : Incolore

DENSITE : 1002 g/l. +/- 20 g/l

REACTION CHIMIQUE : Neutre.

pH pur : 6,50

Préparation en phase aqueuse à base d'agents dispersants non ioniques, combinaison équilibrée de différents extraits végétaux, de dérivés agents catalyseurs oxydo-réducteurs destructeurs d'odeurs.

Domaine d'utilisation :

Neutralisant destructeur des mauvaises odeurs dans les parking souterrains, hall d'immeuble de syndic, camping, stations services, déchetteries, conteneurs, bennes à déchets, dans les centres d'enfouissements techniques lors des travaux de compactage, de reprise, d'enfouissement. Réduit, élimine les nuisances vis à vis des habitants riverains. Composés dispersants et éléments de composition sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité. Puissant destructeur d'odeurs et de composés volatils malodorants.

Apporte en terminal, un effet odoriférant avec rémanence.

S'utilise pour abattre et neutraliser en application par aspersion, pulvérisation ou brumisation atomisation directe sur les zones malodorantes. Participe à la réduction des émissions des odeurs putrides, odeurs soufrées, hydrogène sulfuré, cadavérine...

Mode d'emploi :

Agiter le bidon avant pulvérisation

S'utilise par aspersion pulvérisation-atomisation pour les travaux de destruction neutralisation des mauvaises odeurs à la source d'émission.

Appliquer directement sur la source des mauvaises odeurs.

Rinçage facultatif pour conserver la rémanence des fonctions odoriférantes

Recommandations :

Conserver dans un local frais (entre +5°C et 30°C), à l'abri du gel, du soleil et de la lumière. Compte tenu de son pouvoir odoriférant puissant, ne pas mettre au contact ou à proximité de denrées alimentaires non hermétiquement emballées, ni de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Eviter le contact avec les yeux, la peau, utiliser des gants pour la manipulation.

Se laver les mains après utilisation.

En cas de contact avec les yeux, la peau : laver immédiatement pendant 15 minutes à l'eau claire.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.



Service aux

professionnels

Parc d'Activité des Cortots

12, rue des Cortots

21121 Fontaine les Dijon

Tél. : 03 80 57 07 07

Fax : 03 80 57 07 00

E-mail : geh@geh.fr

Conditionnement :

Bidon de 5 Litres – Carton de 2

Pulvé 520ml – Carton de 6

Code catalogue 029079